

Ce qui a déjà changé

Plan cancer à 2 ans

Avril 2005

Pour tous

Un rééquilibrage en faveur de la prévention et du dépistage

1/ Le tabac moins accessible, notamment pour les jeunes

- Les prix sont devenus dissuasifs (+ 42 % entre janvier 2003 et janvier 2004)
- Il n'est plus possible d'en acheter avant 16 ans
- La vente de cigarettes à prix promotionnels est interdite
- Dans 80 établissements, depuis février 2005, les élèves de CM2 et 6^{ème} reçoivent une information spécifique sur le tabac par des intervenants scolaires ou extérieurs. Les outils pédagogiques ont été réalisés par la MILDT. Cette action concernera tous les établissements d'ici à 2008.

2/ L'aide à l'arrêt du tabac à disposition du plus grand nombre

- 482 lycées sans tabac (2004) et de très nombreuses initiatives partout en France
- 537 Hôpitaux sans tabac, dont 40 maternités
- Diffusion gratuite depuis fin mars 2005 du magazine « Femmes sans tabac » chez 70 000 professionnels de santé, 51 500 salons de coiffure, plus de 10 000 centres de beauté ainsi que par les réseaux de l'assurance maladie et de l'INPES.
- Les actions de communication sur le tabac, quasi constantes, connaîtront deux temps forts en 2005 : à l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai et à l'automne avec une nouvelle campagne d'aide à l'arrêt.
- Près de 500 consultations de tabacologie hospitalières et non hospitalières sur tout le territoire. Le délai moyen d'attente pour un premier rendez-vous a été divisé par deux entre avril et novembre 2004 (de 28,3 à 14,4 jours).
- 20 sites de consultations de tabacologie sans rendez-vous sur tout le territoire.
- Des substituts nicotiques gratuits pour les personnes en situation de précarité (dans les centres de santé de la CNAM).
- 15 000 personnes affiliées à la CMU complémentaire, résidant en Alsace, Basse-

Normandie et Languedoc-Roussillon bénéficient d'un sevrage nicotinique gratuit, au premier semestre 2005 à titre expérimental.

- Un nouveau site d'aide à l'arrêt du tabac (www.tabac-info-service.com) sera mis en ligne fin mai par l'INPES.

3/ Il est plus facile de faire respecter la loi Evin

- (publicité, interdiction de fumer dans les lieux collectifs, teneur en goudron, informations sur les paquets)
- Davantage de professionnels impliqués dans les contrôles
- Des amendes plus lourdes (100 000 euros au lieu de 75 000)
- Possibilité d'ester en justice pour les associations de consommateurs et familiales
- Des outils (dépliants, signalétique espace fumeur – non-fumeur, diagnostic tabagisme-établissement) pour 35 000 entreprises de plus de 35 salariés et 80 000 bars et restaurants.
- Tous les TGV sont non-fumeurs depuis décembre 2004.

4/ Un environnement de travail moins enfumé et mieux surveillé

- Un nombre croissant d'«entreprises sans tabac» (ex en IDF, enquête OFT/CRAMIF de juin 2003 : 30% des entreprises ont complètement mis en œuvre la loi Evin, et 18% estiment avoir «fait la moitié du chemin »)
- Un programme de prévention des risques liés à l'environnement général et au travail mis en œuvre dans chaque région, dès 2005
- De nombreux outils pour aider les entreprises à faire respecter la loi Evin proposés par l'INPES et l'association Droits des Non Fumeurs (voir ci-dessus)

5/ De bonnes raisons de mieux manger, de bouger, de se protéger

- Près de 4 millions de guides «La santé vient en mangeant» diffusés depuis 2002
- De nouveaux guides alimentaires pour les adolescents, les parents, les généralistes diffusés via les professionnels de santé
- Un guide « nutrition ado » diffusé à tous les élèves de 5^{ème} (Education nationale,



Mission
Interministérielle pour
la Lutte contre le
Cancer

14 avenue Duquesne
75007 Paris
Tél.: 01 40 56 71 01
Fax : 01 40 56 79 44
www.plancancer.fr

De nombreuses expérimentations sont en cours : dispositif d'annonce, remboursement des substituts nicotiniques, dossier communiquant...

7 millions de femmes sont invitées tous les 2 ans au dépistage du cancer du sein, exonéré du forfait de 1 euro

L'INCa va accélérer le dépistage du col de l'utérus

Des conditions de chimiothérapie à domicile nettement améliorées

2004)

- Des conseils de protection solaire largement diffusés chaque année avant l'été
- Les municipalités s'engagent : 10 villes ont signé la charte « Ville active du Plan National Nutrition Santé »
- Un kit d'accompagnement d'actions communales de promotion de l'activité physique diffusé auprès des collectivités locales.

6/ Dépistages

- 7 millions de femmes (entre 50 et 74 ans) convoquées tous les deux ans pour bénéficier d'une mammographie de dépistage du cancer du sein gratuite. Le ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy a réaffirmé l'exonération du forfait de 1 euro dans le cadre du dépistage organisé.
- Une journée nationale de dépistage du cancer du sein le 1er octobre, mois emblématique du dépistage du cancer du sein en France.
- Le test HPV est remboursé en cas de frottis incertain (depuis février 2004)
- Sur le quart du territoire, les 50-74 ans peuvent déjà bénéficier du dépistage organisé du cancer colo-rectal, tous les deux ans. Sa généralisation, prévue au Plan pour 2007, a été réaffirmée comme objectif prioritaire par le ministre de la Santé, le 5 avril dernier.
- 15 000 personnes susceptibles de présenter des prédispositions génétiques à certains cancers ont bénéficié de tests d'oncogénétique. Tous les patients concernés et leurs familles ont désormais accès, sur l'ensemble du territoire, aux consultations d'oncogénétique dans des conditions comparables de qualité.
- L'INCa va accélérer le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Pour les patients

Des changements très concrets sont déjà intervenus pour les patients, tant dans leur prise en charge médicale que dans leur vie quotidienne.

1/ Des soins de qualité pour chaque patient

- 30 000 patients bénéficient du dispositif d'annonce de la maladie mis en place dans 58 établissements répartis dans 15

régions. Il devrait être généralisé à tous les nouveaux patients cette année (15 millions d'euros ont été prévus à cet effet dans le cadre de la dotation nationale de développement des réseaux). De nombreux établissements ont déjà pris, hors expérimentation, des initiatives pour améliorer les conditions de l'annonce de la maladie de façon plus conforme aux attentes.

- Des financements spécifiques vont permettre d'améliorer les conditions de préparation des chimiothérapies dans les pharmacies hospitalières, (2 millions d'euros en 2005)

- Le travail en réseau de tous les professionnels prenant en charge des malades du cancer, qui deviendra obligatoire à l'horizon 2007, permet d'améliorer la qualité de la prise en charge. Une soixantaine étaient financés par l'assurance maladie en 2004. Ce nombre évolue rapidement grâce à l'augmentation des moyens qui leurs sont accordés (+ 40 % en 2005, soit 175 millions d'euros pour l'ensemble des réseaux, dont 24,2 millions pour la cancérologie).

- L'hospitalisation à domicile se développe rapidement, plus de 5 500 places étaient installées en mars 2005 et 1 700 nouvelles places devront l'être d'ici fin 2005. 16 millions d'euros en 2004 et 50 millions en 2005 doivent permettre d'atteindre l'objectif de 8.000 places du programme HAD. (57 % des HAD concernent des malades atteints de cancer)

- De plus en plus de patients peuvent recevoir des chimiothérapies à leur domicile. Ainsi, depuis décembre 2004, de nombreux anticancéreux injectables peuvent être délivrés par les pharmacies hospitalières pour cette utilisation. Les conditions d'utilisation des chimiothérapies à domicile sont encadrées afin de garantir aux patients la même sécurité qu'à l'hôpital.

- Soins infirmiers à domicile : depuis juin 2004, ils ne sont plus réservés aux personnes de plus de 60 ans.

- Une nouvelle organisation des soins pour les enfants atteints de cancer permet de répondre à leurs besoins spécifiques, notamment familiaux, sociaux, et relationnels, et de garantir à chacun la meilleure qualité de soins (4 millions d'euros en 2004 et autant en 2005 pour ren-

**IRM et TEP
Des délais d'attente
diminués**

**191 structures anti-douleur
d'ici fin 2005**

**Médicaments innovants et
coûteux :
L'Assurance maladie leurs
consacre 40 millions
d'euros en 2004 et autant
en 2005**

**Augmentation du nombre
de soignants en
cancérologie depuis 2003
(600 postes déjà créés)**

**130 postes
de psycho-oncologues
supplémentaires depuis
2003**

forcer des centres spécialisés dans le prise en charge des enfants).

- De plus en plus de patients ont rapidement accès aux soins de support (problèmes nutritionnels, psychologiques, fatigue, douleur, difficultés sociales...) grâce à l'augmentation du nombre des professionnels. 130 postes de psycho-oncologues ont été créés depuis 2003.

- Les consultations anti-douleur sont d'ores et déjà accessibles dans tous les départements, 178 structures (consultations, unités, centres) existaient fin 2004 et plus d'un million d'euros vont permettre d'en créer 13 nouvelles en 2005.

- L'objectif, d'une équipe mobile de soins palliatifs pour 200 000 habitants, est atteint. Plus de la moitié du territoire est couvert par un réseau de soins palliatif. (8,14 millions d'euros en 2004 et 8,7 millions d'euros en 2005 permettent de poursuivre le développement de la démarche palliative dans les établissements de soins et à domicile).

- Les patients soignés dans le cadre d'un réseau dans les Pays de la Loire, la Basse Normandie, l'Aquitaine et à la Réunion bénéficient déjà d'un dossier communiquant. (expérimentation avant généralisation du dispositif à tous les réseaux de cancérologie en 2007)

- L'organisation régionale de l'offre de soins de recours, donnant accès pour l'ensemble des patients de la région aux soins de cancérologie complexes, hyper spécialisés, aux innovations et à la recherche clinique, s'organise dans le cadre des pôles régionaux de cancérologie. Les accords conclus entre les CHU et les Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer en sont une composante.

- Des recommandations sur les pratiques chirurgicales pour les différents types de cancer, élaborées par des experts réunis par la DHOS, assurent que tous les patients bénéficient des meilleures conditions d'intervention.

- Le Plan cancer a confié la maîtrise d'œuvre des textes de référence en cancérologie à l'Institut National du Cancer, en concertation avec la Haute Autorité de Santé (HAS).

**2/ Des équipements et des médicaments
accessibles à tous :**

- Sur tout le territoire, les patients peu-

vent accéder plus rapidement à un examen TEP. 45 appareils sont opérationnels (contre seulement 24 en 2003) et 27 nouveaux devraient entrer en fonctionnement en 2005 et 2006.

- 137 nouveaux IRM et 183 nouveaux scanners ont été installés en 2003 et 2004.

- La durée d'attente pour un examen d'IRM a diminué de 12 jours en un an.

- Les patients traités par radiothérapie bénéficient d'équipements modernes : 28 nouveaux appareils de radiothérapie ont été installés en 2003 et 2004. Ils font l'objet d'un contrôle de qualité obligatoire. (7 millions d'euros en 2004 et 4,5 millions d'euros en 2005 permettent d'augmenter le nombre des personnels de radiothérapie.)

- Tous les patients, pris en charge dans le secteur public ou le secteur privé, reçoivent les médicaments les plus innovants et adaptés, quel que soit leur prix. (L'assurance maladie a consacré 40 millions d'euros en 2004 et autant en 2005 pour le remboursement de ces médicaments coûteux aux établissements de santé.)

- Des moyens nouveaux (1,2 million d'euros en 2005) sont attribués aux CECOS pour répondre dans les meilleures conditions aux besoins des patients atteints de cancer et dont les traitements ont un impact sur leur fécondité.

- Un premier modèle de prothèse mammaire externe est intégralement remboursé depuis février 2005. D'autres modèles seront inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables dans le courant de l'année 2005.

- La prise en charge intégrale de plusieurs modèles de prothèses capillaires sera effective dans le courant de l'année 2005.

**3/ Davantage de professionnels de santé
pour soigner les malades atteints de cancer**

- augmentation du nombre d'internes en cancérologie (181 en 2004 contre 116 en 2003),

- 22 postes de chefs de clinique nouveaux en 2005,

- 27 postes hospitalo-universitaires publiés pour 2004 (hématologie, cancérologie, médecine nucléaire), 51 pour 2005 dont 10 constituent des créations,

Cancéropôles : 32 projets de recherche en cancérologie financés pour 35 millions d'euros en 2 ans

10 villes adhèrent déjà à la charte du Plan National Nutrition Santé

Un premier modèle de prothèse mammaire externe intégralement remboursé depuis février 2005

En deux ans, 15000 personnes ont bénéficié de tests d'oncogénétique

- mais aussi plus de 450 autres professionnels de santé sont venus renforcer en 2004 les capacités des services hospitaliers pour améliorer la prise en charge des patients, y compris sur le plan psychologique (+ 130 postes de psycho-oncologues depuis 2003), et réduire les délais d'attente pour les examens (+ 70 postes de personnels de radiologie en 2004). Ces renforcements en personnels vont se poursuivre, par exemple 32 radiophysiciens entreront en formation en 2005 contre 19 en 2004.

4/ Des progrès continus

- Nouvelles molécules, nouveaux traitements, nouvelles techniques chirurgicales, en radiothérapie ou diagnostiques, nouveaux protocoles... les progrès enregistrés dans le domaine de la cancérologie permettent de faire reculer un peu plus chaque jour la maladie et de guérir plus de la moitié des malades.

5/ Des patients mieux informés

- Une dizaine d'Espaces Rencontre Information (ERI) ont ouvert dans les établissements de soins, à l'initiative de la Ligue.

- Les premiers Kiosques Information Santé, hors établissement de soins, prévus au Plan, se mettent peu à peu en place. Exemple à Nice : 30 000 visiteurs qui fréquentent chaque jour le centre commercial CAP 3000 à Saint-Laurent du Var peuvent s'informer sur les problèmes liés au cancer depuis le 5 juillet 2004. Une dizaine de villes vont ouvrir de tels kiosques dès 2005 et 2006.

- Les patients, les soignants et le grand public peuvent suivre, étape par étape, les avancées du Plan cancer sur le site www.plancancer.fr qui comptabilise plus de 12 000 visiteurs par mois.

- Près de 30 000 personnes ont fait appel au numéro azur Cancer info service 0810 810 821, ouvert depuis le 22 mars 2004 et financé à hauteur 1,5 million d'euros par an.

- Des guides d'information et de dialogue « SOR SAVOIR » sont mis à la disposition des patients et de leurs proches par la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer, www.fnclcc.fr

- Plus de 1,5 millions de mini-guides d'information sur la convention Belorgey sont

diffusés par les banques et les associations. Un serveur vocal (0821 221 021) répond aux questions des personnes concernées.

-Le réseau Radio Hôpital vient d'être officialisé par la signature d'une convention (association radio Hôpital, ministère de la Santé et Fédération Hospitalière de France). Radio Hôpital bénéficie déjà par ailleurs de beaux partenariats culturels permettant un accès plus facile à la culture pour les patients.

- Une circulaire imposant aux établissements de santé traitant les malades du cancer, la mise en place de comités de patients, a été diffusée le 28 octobre 2004, sur le modèle de charte de l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille.

- Les modalités d'intervention des associations de patients dans les hôpitaux sont facilitées et clarifiées (circulaire du 4/10/2004) grâce à un modèle de convention type.

Pour les chercheurs

- Pour mieux organiser la recherche en matière de cancérologie, les ministères de la recherche et de la santé ont favorisé l'émergence de cancéropôles, véritables accélérateurs d'innovation (32 projets de recherche retenus, 35 millions d'euros de financement en 2 ans)

- 68 postes nouveaux (assistants et techniciens de recherche clinique) ont été créés en 2004 dans les cancéropôles pour renforcer la recherche clinique en cancérologie.

Budget

Des engagements budgétaires tenus assoient la crédibilité du Plan cancer dans la durée.

Au total, l'Etat va y consacrer 1,5Md€ de mesures nouvelles entre 2004 et 2007.

Il s'agit du seul plan de santé publique à bénéficier de la majorité de ses crédits (88 millions d'euros sur 122 millions d'euros) «assurance maladie» 2005, dès le début de la campagne. L'assurance maladie consacra, par ailleurs, 50 millions d'euros en 2005 au développement de l'Hospitalisation à domicile (HAD).